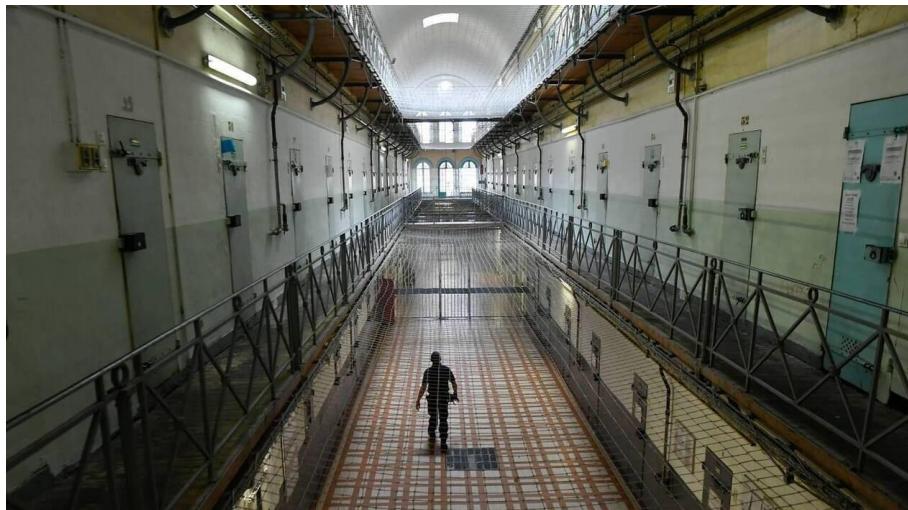


Surpopulation « phénoménale », eau marron, manque d'hygiène... Cette prison de l'Ouest sous le feu des critiques

Ce jeudi 20 novembre 2025, plusieurs avocats, la section locale de l'Observatoire international des prisons et un médecin ont tenu une réunion publique à Angers (Maine-et-Loire). Au cœur des débats : la surpopulation carcérale et la situation sanitaire catastrophique à la maison d'arrêt.



Plusieurs avocats, la section locale de l'Observatoire international des prisons et un médecin ont tenu une réunion publique à Angers (Maine-et-Loire) pour évoquer la situation de la maison d'arrêt d'Angers. | FRANCK DUBRAY / OUEST FRANCE

[Ouest-France](#) Perrine Ketels Publié le 27/11/2025 à 07h31

C'est un cri d'alarme récurrent, marquant, inquiétant. Il n'est pas fait que de chiffres froids et désincarnés, mais de témoignages précis. Les conditions de détention au sein de la maison d'arrêt d'Angers (Maine-et-Loire) ne s'améliorent pas et Claire Demain, dermatologue de l'établissement depuis 27 ans, en est témoin. Ce séjour qu'on inflige aux détenus ne peut qu'attiser une haine sociétale chez eux.

Lire aussi : [« On ne peut pas attendre » : ces avocats angevins veulent forcer l'État à rénover la prison](#)

« Habitat indigne »

La médecin raconte son quotidien lors d'une réunion publique organisée par plusieurs avocats et l'Observatoire international des prisons (OIP), ce jeudi 20 novembre à Angers. Quelque chose qui me donne envie d'explorer depuis longtemps, c'est la question de l'habitat indigne. C'est encore plus vrai quand cette question est portée par une institution censée être rédemptrice.

Dès les premières minutes, le constat est posé : [« avec 522 détenus pour 266 places tout compris, la surpopulation est phénoménale »](#), selon Nicolas Ferran, responsable du pôle contentieux à l'OIP.



Les détenus s'entassent parfois à trois ou quatre dans des cellules de 9 mètres carrés. | ARCHIVES OUEST-FRANCE

Les détenus s'entasseraient parfois à trois ou quatre dans des cellules de 9 mètres carrés. Selon la dermatologue de la prison, cette promiscuité nuirait à l'accès aux soins. Comment voulez-vous qu'un détenu fasse par exemple des soins cutanés sur des parties intimes, avec tant de personnes à côté de lui ?

Claire Demain souligne les problèmes de peau dus à un manque d'hygiène. La majorité des détenus ne pourraient prendre que trois douches par semaine. L'eau n'est pas réglable, regrette-t-elle. Si on arrive au début, elle est brûlante, et si on arrive à la fin, elle est gelée. Certains détenus font juste un passage rapide. Et en canicule ou en plein hiver, parfois, ils ne se lavent pas, à cause de la température.

Une psychologue de la maison d'arrêt, dans le public, intervient. Tous les patients nous disent que l'eau est marron et on l'a vérifié ! Qui va se laver avec de l'eau marron ?

Des travaux forcés par la justice

Selon Emmy Bouchaud, avocate au barreau d'Angers, la santé des détenus est en jeu. Il y a aussi beaucoup de poussière dans les cellules et certaines personnes asthmatiques peuvent être mises en difficulté.

Pour la première fois, une procédure collective a été lancée mardi 9 septembre par l'Ordre des avocats, l'Observatoire international des prisons (OIP) et l'association des avocats pour la défense des droits des détenus. Ils ont saisi le tribunal par un référé liberté pour contraindre les autorités à agir.

Le tribunal administratif de Nantes a ordonné à l'État de réaliser des travaux au sein de la maison d'arrêt d'Angers : réparation des fenêtres et des robinetteries, cloisonnement des toilettes, ou encore remplacement de mobilier. Des améliorations difficiles compte tenu de la vétusté du bâtiment.

Début novembre, la direction interrégionale a pris la mesure inédite de réaliser un transfert de détenus vers d'autres maisons d'arrêt moins surencombrées.